

<https://www.aefinfo.fr/depeche/715505-le-taux-de-reussite-au-dnb-2024-baisse-de-35-poin...>

Cécile Olivier

3 min read

Le taux de réussite au DNB 2024 baisse de 3,5 points (résultats provisoires)

Lors de la session de juillet 2024, en France, 718 800 candidats ont été admis au diplôme national du brevet (DNB), soit un taux de réussite de 85,6 %, rapporte le MENJ dans un communiqué le 12 juillet. Ce taux est en baisse de 3,5 points par rapport à la session de juin 2023. Le taux de réussite le plus élevé se situe dans l'académie de Rennes (91,6 %) et le plus faible en Guyane (69 %). Plusieurs académies ont des différences importantes entre 2023 et 2024, en raison notamment de la fin des correctifs académiques. C'est le cas par exemple pour la Guyane, Créteil, Versailles et Lille.



Le taux d'admis au DNB 2024 (session de juillet) est de 85,6%. © Max Fischer

Quels sont les résultats du DNB 2024, auquel se sont présentés en juillet 839 600 candidats ? Le MENJ indique le 12 juillet que 718 800 candidats ont été admis, soit un taux de réussite de 85,6 %, "en baisse de 3,5 points par rapport à la session de juin 2023".

Pour la série générale (90 % des candidats), le taux de réussite est de 86,8 % -3,5 points par rapport à juin 2023 ([lire sur AEF info](#)). En série professionnelle, il est de 75,1% (-3 points).

Pour les deux séries :

- 26,0 % des candidats ont obtenu le DNB avec une mention très bien,
- 23,1 % des candidats l'ont obtenu avec une mention bien,
- 20,0 % des candidats l'ont obtenu avec une mention assez bien.

Trois académies ont un taux de réussite supérieur à 90 % : Rennes (91,6 %), Paris (90,6 %) et Corse (90,2 %). Les taux les plus faibles se situent en Guyane (69 %) et Mayotte (69,6 %).

Il s'agit de la première session du DNB organisée sans application de correctifs académiques, une des mesures prévues dans le cadre du "choc des savoirs" ([lire sur AEF info](#)). La fin de ce correctif a un effet notable dans plusieurs académies comme la Guyane (11,8 points d'écart entre 2023 et 2024), Créteil (-8,3), Versailles (-7,1) et Lille (-5,1).

Pour rappel, à partir de la rentrée 2025, le DNB deviendra obligatoire pour passer en 2nde.

Generated with Reader Mode